

COMMUNE DE FUVEAU

**Compte rendu de la réunion
Du Comité de Pilotage
Du Projet Educatif local**

« CONTRAT ENFANCE JEUNESSE »

Du mardi 27 novembre 2012

Vincent BONNIN
Coordinateur CEJ

Etaient présents :

Elus

Mme VAISSIE Adjointe à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires.

Caisse des Allocations familiales

Mme OLIVIER Responsable de territoire.

Techniciens

M. BONNIN Coordinateur CEJ.
M. LEBRUN Directeur de l'ALAE et de l'ALSH.
Mme HURTIG Responsable du Service Enfance Jeunesse.
Mme PERRONE Directrice adjointe de l'ALAE et de l'ALSH.
Mme REPOSSI Responsable de l'Espace Jeune.
Mme TIGHIDET Stagiaire CAFERUIS.

Parents d'élèves

M DUBUS PEF.
Mme GILLY PEF
M. MICHELOSI Collectif des parents d'élèves de La Barque.
Mme NEGRE PEEP
Mme PELLEZ PEEP Collège.
Mme PERONNE FCPE.
Mme PRIGENT FCPE.

Personne extérieure (citoyenne observatrice)

Mme LARGUILLER.

Personnes excusées

Mme NICOLAS Elue aux affaires sociales.

SOMMAIRE

A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 12 JUIN 2012.

B – ETABLISSEMENT DU CALENDRIER ANNUEL DES REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE.

C – L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE.

- 1- Présentation des Ateliers.
- 2- Point sur les garderies et la pause méridienne.

D – BILAN DE L'ETE ET DE LA RENTREE (ALSH 3-12 ans et Secteur Ados).

E – PERSPECTIVES DU SECTEUR ADOS POUR L'ANNEE 2013.

F – LE LIVRET INFO FAMILLE.

G- LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Attention :

Vous trouverez tout au long de ce compte rendu, des passages en italiques, il s'agit de décisions et de situations postérieures au Comité de Pilotage et donc non débattues ce jour là.

Début de la réunion : 18 h 40

A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 12 JUIN 2012.

Après un tour de table de présentation, la bienvenue est souhaitée aux personnes participant pour la première fois au Comité de Pilotage.

A cette occasion, un rappel des règles de représentation des fédérations de parents d'élèves au sein du Comité de pilotage est effectué.

Les écoles maternelles et élémentaires publiques

Pour y siéger, on doit être élu obligatoirement.

Il y a autant de siège pour les parents que d'écoles, donc 7 sièges, en comptant l'école Ste Marie.

Chaque collectif ou fédération doit être représenté en respectant la proportionnalité des résultats sur la commune.

Les fédérations s'arrangent pour désigner leurs propres représentants.

Chaque siège dispose d'un suppléant.

Vu les résultats des élections de parents d'élèves sur la commune, la répartition des 6 sièges dédiés aux écoles municipales se fait ainsi : 2 sièges pour la PEF, 2 siège pour la FCPE, 1 siège pour le collectif des parents de La Barque et 1 siège pour la PEEP.

L'école privée Ste Marie

Un siège est prévu pour l'APEL.

Mme PALOMBO ne faisant plus partie de l'association, un courrier a été envoyé à la présidente afin de savoir qui représenterait l'APEL cette année.

Le collège Font d'Aurumy

Chaque fédération (FCPE et PEEP) dispose d'un siège.

Mme ESTRATA (FCPE Collège) n'ayant plus d'enfant au collège, la présidente de la FCPE du collège a été contacté par courrier afin qu'un nouveau parent élu soit désigné.

Le compte rendu du Comité de Pilotage du 12 juin 2012 est adopté à l'unanimité.

B – ETABLISSEMENT DU CALENDRIER ANNUEL DES REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE.

Les réunions se feront les mardis ou jeudis à 18 h 30 en salle de réunion au dessus du Service Enfance Jeunesse.

Mardi 22 janvier 2013 : Bilan qualitatif, quantitatif (fréquentation des différentes structures du Service Enfance Jeunesse).

Mardi 9 avril 2013 : Bilan financier.

Jeudi 6 juin 2013 : Préparation de l'année scolaire 2013-2014.

C – L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE.

1) Présentation des ateliers¹.

a) Les ateliers maternels.

Deux heures d'ateliers sont allouées chaque semaine sur chaque école maternelle soit un total de 8 heures hebdomadaires.

Cette année, sur quasiment chaque école un ou des parents se sont proposés pour animer bénévolement des ateliers.

Ecole du 14 juillet : 2 à 3 fois par mois, les vendredis : lecture d'album et jeux.

Ecole Maternelle de l'Ouvière : tous les lundis : lecture d'album et comptines en anglais. Un mardi sur deux : jeux de sociétés.

Ecole de la barque : Tous les lundis : lecture d'album et comptines du monde. Tous les mardis : jeux de sociétés et expression corporelle.

Ces ateliers viennent en supplément des ateliers animés par des intervenants professionnels.

L'objectif des ateliers des parents bénévoles est différent de ceux animés par des professionnels : il s'agit de permettre aux parents d'entrer dans l'école, d'impliquer les parents dans la vie des temps périscolaires de l'école.

Au préalable de toute intervention, les parents bénévoles doivent rencontrer Mme HURTIG afin de discuter du contenu de l'atelier, des règles

¹ Voir planning en annexe

de fonctionnement. Ainsi, il est demandé de prendre entre quatre et six enfants maximum par atelier.

L'idéal est que le même atelier soit animé par plusieurs parents par roulement afin que cela ne demande pas un investissement trop important.

b) Les ateliers élémentaires.

M. BONNIN rappelle le principe adopté par les élus selon lequel les ateliers soient animés principalement par des agents municipaux (souci de réduire les couts). Cela n'enlève en rien à la qualité des ateliers au regard de la compétence des animateurs.

A l'heure actuelle, 6 heures d'atelier ne sont pas pourvu (4h pour Rimbaud et 2h pour la Roque Martine). Des agents municipaux qui animaient des ateliers l'an dernier nous ont quitté et n'ont pu jusqu'à présent être remplacés.

Cela dénote la difficulté grandissante de trouver des intervenants sur cette tranche horaire.

Le Service Enfance Jeunesse a priorisé l'embauche d'agents de surveillance cour.

c) La matinée porte ouverte : ateliers parents-enfants.

L'année dernière, pour la première fois, la « journée porte ouverte des ateliers parents enfants » était commune aux maternelles et aux élémentaires.

Cette journée ou plutôt matinée s'est déroulée le samedi 12 mai 2012 sur l'école élémentaire Ouviaère.

Cette matinée est coorganisée avec les parents élus.

Les objectifs de cette matinée sont multiples :

- Permettre aux parents de connaître les ateliers et les intervenants de leurs enfants.
- Découvrir de nouveaux ateliers.
- Offrir un moment de partage des enfants avec leurs parents.
- Permettre aux familles de rencontrer les parents élus et des cadres du Service Enfance jeunesse.

Le bilan, cette année, a été mitigé : 200 enfants et leurs parents ont participé aux ateliers (30 % de remplissage) dont peu d'enfants de maternelle contrairement aux grands succès des années passées.

Le Service Enfance s'interroge sur l'opportunité de continuer à organiser ce moment.

C'est pourquoi, lors de la réunion des parents élus du 13 novembre 2012, la question a été posée.

Il en est ressorti la volonté de continuer l'aventure. Cette matinée a du sens et est de qualité. Pour certains parents, il est normal que la fréquentation ait baissé, car de nombreuses familles ayant déjà participé à cette matinée, ne reviennent pas. Mais cela reste important pour les « nouvelles » familles.

Il faut mettre en avant l'objectif de partage et travailler la communication.

Des parents se sont proposés de retravailler la communication.

La matinée porte ouverte est fixée au samedi 16 mars 2013 et se déroulera au groupe scolaire de la Roque Martine.

La journée est fixée au samedi 16 mars 2013.

2) Point sur les garderies et la pause méridienne.

Comme tous les ans, le Service Enfance s'est attaché à constituer des équipes stables sur la journée (garderie du matin, pause méridienne et garderie du soir) et sur la semaine.

Cette stabilité est un gage de qualité :

- Les enfants mais aussi les familles ont les mêmes référents sur ces trois moments.
- Permet une stabilité relationnelle enfant-adulte.
- Favorise le passage d'informations sur la journée (c'est encore plus vrai pour les maternelles puisque les Atsems travaillent sur le temps périscolaire).

Sur les écoles élémentaires, les enfants ont la possibilité de faire chaque soir leurs devoirs :

- A l'école de La Barque, une salle est mise à disposition aux enfants sous la surveillance d'un animateur.
- Sur les écoles Rimbaud, de l'Ouvière et de La Roque Martine : des enseignants assurent tous les soirs des études surveillées. Ils font alors partie intégrante de l'équipe de garderie. Ils entrent donc dans le taux d'encadrement et participent aux goûters. Entre 20 et 25 enfants participent à l'étude surveillée chaque soir.

Cette année encore, la fréquentation des garderies est en forte augmentation (+ 20 % par rapport à l'année dernière).

Parallèlement à cela, il est de plus en plus difficile de trouver des animateurs pour les temps périscolaires. En effet, nous ne pouvons proposer que des temps partiels (entre 8 et 16 h hebdomadaire) et fractionnés sur la journée (11h30-13h30 et 16h30-18h30).

Il est demandé si la fréquentation augmente encore à ce rythme, la mairie pourra-t-elle faire face ?

La question se pose en effet. La position des élus est pour l'instant très claire : ouvrir la garderie à tous sans condition d'emploi et sans réservation.

La future réforme des rythmes scolaires ne permet pas pour l'instant de se projeter à moyen et long terme.

Un parent demande pourquoi la mairie ne fait pas appel au dispositif des Contrats d'Avenir ?

Mme HURTIG répond que la mairie manque de lisibilité sur ces contrats et que les élus ne se sont pas positionnés sur ce dispositif.

D – BILAN DE L'ETE ET DE LA RENTREE (ALSH 3-12 ans et Secteur Ados).

1) L'Accueil de loisirs 3-12 ans.

Le mois de juillet.

248 enfants différents ont fréquenté la structure. L'ALSH a concerné 168 familles. 68 enfants ont bénéficié du dispositif LEA (soit 41 familles).

La moyenne de fréquentation a été de 121 enfants avec un pic à 149 et un minima à 76 (mercredis).

5 mini séjours ont été organisés et ont concerné 67 enfants.

L'équipe était constituée de 24 animateurs et deux stagiaires (ne rentrant pas dans le taux d'encadrement).

Au début des inscriptions, la liste d'attente s'est élevée à 37 enfants par jour environ malgré un surbooking de 20 %.

Des parents proposent que seuls les enfants dont les deux parents travaillent puissent s'inscrire à l'ALSH.

Mme HURTIG rappelle que l'Accueil de Loisirs n'est pas qu'un lieu de garde, mais aussi un espace de découverte et de Loisirs. De plus la loi interdit de donner la priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Mme OLIVIER rappelle de même que l'ALSH est un lieu de socialisation auquel tous les enfants ont droit.

Les parents élus font part de leur préoccupation quand à l'évolution des effectifs de l'Accueil de loisirs 3-12 ans dans les années à venir. En effet, la population augmentant régulièrement, une augmentation forte du nombre de place de l'Accueil de Loisirs apparaît nécessaire.

C'est l'objet du courrier en date du 25 novembre 2012 adressé à M. le Maire par l'ensemble des fédérations et associations de parents d'élèves.

Mme VAISSIE déclare que la mairie ne peut pas répondre à cette demande dans l'immédiat.

En effet, l'application de la réforme des rythmes scolaires va surement influencer fortement sur le fonctionnement des services municipaux et sur les finances de la commune. La municipalité n'a pour l'instant aucune visibilité sur l'importance de l'investissement humain et financier que cela va nécessiter.

De même, on ne mesure pas l'influence de l'école le mercredi matin sur la fréquentation de l'accueil de loisirs.

Répondre à la demande actuelle sur les mercredis et les grandes vacances nécessiterait surement l'ouverture d'une troisième structure.

Il est demandé au Service Enfance Jeunesse de déterminer le seuil maximal d'accueil sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir une troisième structure.

Il est souligné par les parents que la réforme ne concerne que les mercredis et que la mairie peut donc d'ores et déjà se prononcer sur les vacances scolaires.

Le mois d'août.

Pour la première fois, le centre a fonctionné la dernière semaine d'août. Cela sera le cas en 2013 également car le mois d'août comptera de nouveau 5 semaines.

Nous n'avons pas de visibilité sur la demande : si bien que 60 places ont été ouvertes pour un surbooking monté à 100.

Au final, 55 enfants en moyenne ont fréquenté la structure pour 93 enfants différents.

Nous prévoyons ouvrir 70 places l'année prochaine car nous estimons que le phénomène du bouche à oreille va entraîner une hausse de la demande.

2) Le Secteur Ados.

A l'image de l'année écoulée, les activités proposées sur place (Fuveau et environ) ont peu ou pas fonctionné : de 4 à 8 jeunes).

Par contre, le séjour dans les gorges du Verdon a fait le plein (16 places) ainsi que le mini séjour à La Londe Les Maures (14places).

E – PERSPECTIVES DU SECTEUR ADOS POUR L'ANNEE 2013.

Au vu de la très faible fréquentation du Secteur Ados, l'équipe municipale a décidé de suspendre les activités et l'accueil libre du secteur ados à partir de janvier 2013.

Les mini-séjours et séjours sont préservés, un week-end ski supplémentaires a été rajouté.

D'autre part, le Point Information Jeunesse continuera de fonctionner. Le Service Enfance ayant pour objectif d'accroître les partenariats avec les différentes institutions du territoire (collège, mission locale, lycée...).

Les parents présents regrettent cette fermeture et que la commune ne propose plus que des « séjours consommation ».

Les jeunes ne sont pas intéressés par l'offre actuelle : pourquoi ne pas proposer autre chose plutôt que de supprimer ?

Il est à noter que la désaffection des jeunes pour les offres de loisirs est un phénomène national².

F – LE LIVRET INFO FAMILLE.

L'édition 2009 est épuisée.

Ce livret est plébiscité par les familles.

Le livret est en ligne sur le site internet de la mairie, néanmoins, il apparaît que le format papier soit plus utilisé.

Une demande de réédition papier avec une réactualisation a été proposée sur le budget 2013.

G- LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Pour l'instant, nous n'avons aucun élément pour pouvoir commencer à travailler sur ce dossier.

Le projet de loi devrait être déposé devant le parlement en janvier 2013.

M. le Maire s'est engagé à ce que cette réforme fasse l'objet d'une concertation avec les enseignants, les parents élus, les associations et l'école de musique.

Le Comité de Pilotage sera bien sur amené à apporter sa réflexion sur le sujet.

Fin du Comité de Pilotage : 21h45

² A ce propos, l'étude du sociologue Joël Zaffran « le temps de l'adolescence. Entre contraintes et libertés ».